

## LE SANCTUAIRE DE CORENT (PUY-DE-DÔME) : FESTINS, SACRIFICES ET LIBATIONS

Matthieu POUX

Le Puy de Corent (Commune de Veyre-Monton, Puy-de-Dôme) est traditionnellement identifié à la capitale de la Cité arverne au Ier s. av. J.-C. Une première campagne de sondages menée entre 1991 et 1993 par John Collis et Vincent Guichard y avait mis au jour un sanctuaire indigène édifié au centre géographique du plateau. Ce dernier se signalait, à l'époque romaine, par un péribole monumental de forme quadrangulaire, dont le tracé reconnu sur plus de 70 m recouvre partiellement les limites de la parcelle agricole actuelle. Sa stratigraphie témoignait d'une fréquentation continue, de la fin du IIe siècle av. J.-C. à la fin du IIIe s. apr. J.-C., recouvrant une première séquence d'occupation datée de la fin du Néolithique moyen à l'Âge du Bronze final. Les fouilles avaient révélé l'existence d'un premier noyau culturel d'époque gauloise, matérialisé par des fossés d'enclos et des épandages de mobilier céramique, osseux et métallique, dont plusieurs éléments de boucliers soumis à des mutilations volontaires (Guichard et Collis 1992, Guichard et Dunkley 1993).

Sa principale caractéristique résidait dans la masse considérable d'amphores vinaires recueillies dans son enceinte : soit plusieurs centaines d'unités comptabilisées à ce jour, consommées non pas dans un cadre domestique, mais lors de grands festins mis en évidence par l'étude de la faune. Les centaines d'os issus des fossés d'enclos recoupés au centre de la parcelle se distinguaient par une forte prédominance des ovicaprinés et une sélection des éléments de crânes, de mandibules et de pieds, témoignant du rejet simultané de dizaines de têtes de bétail, abattues et consommées dans un cadre collectif (Ménier 2001). L'étude taphonomique des amphores, soumises au même titre que les armes à un bris intentionnel à coups de lame, exposées sous forme de pavés ou d'épandages, aboutissait aux mêmes conclusions (Poux, à paraître).

Ces nouvelles interprétations ont motivé la

mise en œuvre d'une nouvelle fouille programmée, menée entre août et septembre 2001 en collaboration avec Yann Deberge (ARAFA). Elle a permis, entre autres résultats, de valider définitivement l'existence du sanctuaire indigène, d'en préciser la chronologie, les aménagements, la nature et la chaîne opératoire des rituels pratiqués dans son enceinte.

### Enclos culturel

Son principal apport réside dans la découverte d'un enclos fossoyé matérialisant le centre géographique et fonctionnel des aménagements culturels d'époque gauloise. Sa découverte remplace celle d'un premier enclos restitué en 1993 au centre de la parcelle à partir de tronçons de fossés discontinus. D'orientation similaire, il en diverge par sa morphologie, sa taille et sa position. Son plan dessine un rectangle régulier d'une dizaine de mètres de long pour huit mètre de large. Il est délimité, au sud, à l'est et au nord, par des fossés peu profonds à profil en cuvette, larges à leur sommet d'1 m à 1,50 m en moyenne. Leur creusement mené jusqu'au socle naturel présente un pendage volontaire destiné à canaliser l'écoulement de l'eau ou d'autres liquides dans un sens défini. Des alignements de gros blocs de basalte densément entassés contre leur face externe, associés à des dizaines de clous de charpente en fer, servaient de calage à des superstructures en bois effondrées et décomposées en place. Il est difficile d'établir s'ils délimitaient un simple système de clôture palissadé ou un bâtiment couvert, d'une portée de plus de huit mètres. La position interne des fossés évoque, dans un cas comme dans l'autre, un aménagement de type culturel plutôt que de défense ou de drainage. Leur tracé septentrional s'interrompt au centre, pour faire place à deux grands trous de poteaux supportant à l'origine un système de porche d'entrée monumental.

L'espace intérieur de l'enclos, vide de tout vestige ou cloison interne, exclut une occupation prolongée de nature domestique. Réservé à des activités ponctuelles et bien spécifiques, son état de conservation contraste très fortement avec celui des sols périphériques à l'enclos, criblés de fosses, de trous de poteaux et de perturbations d'époque gauloise, romaine ou moderne, qui n'ont pas épargné un pouce de terrain. Sauf, précisément,

dans l'espace délimité par l'enclos, laissé volontairement intact. Ce choix a eu pour conséquence de fossiliser le substrat préhistorique sous-jacent, entièrement détruit hors de ses limites (voir ci-dessous). Seule exception à ce principe, une grande fosse circulaire a été aménagée devant l'entrée, recelait à sa base un petit dépôt volontaire, constitué d'un fragment de côte animale isolé associé à une fibule en bronze intacte, qui établit le lien chronologique et fonctionnel unissant la fosse au bâtiment. Sa forme et sa position isolée au cœur du bâtiment l'apparentent aux cavités rituelles ou " autels creux " ménagés dans la cella des sanctuaires belges, destinés à accueillir le sang et la chair des sacrifices et les libations. Son pendant réside peut-être dans le grand monolithe de basalte disposé face à l'entrée, en bordure du fossé sud. Il est tentant, par analogie, de l'identifier à la pierre d'autel sur laquelle était mises à mort les victimes.

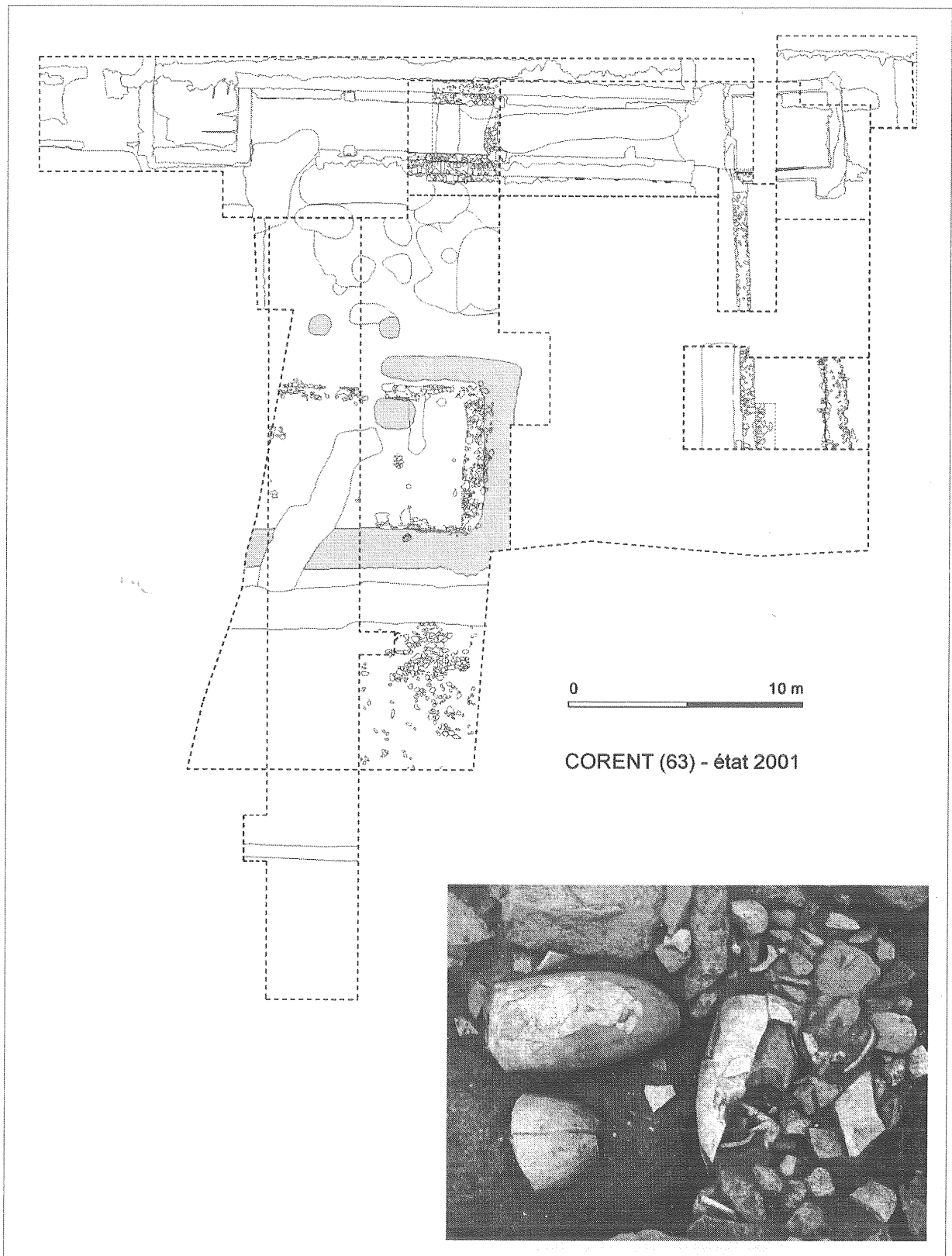
Ces pratiques se signalent, à l'intérieur de l'enclos, par des traces infimes : monnaies, quelques esquillés de faune ou d'amphores, associés à d'infimes éléments de fourreaux d'épée. Le comblement des fossés périphériques a livré, en revanche, un abondant mobilier directement issu de l'activité culturelle. Les offrandes métalliques et l'armement y sont relativement rares : deux fers et talons de lance de petit module, plaque de fourreau d'épée (?), une vingtaine de fibules en bronze ou en fer, et plusieurs dizaines d'anneaux en bronze ou en os, de module variable. Le dépôt, dans les fossés d'enclos, d'une même série de fibules pratiquement identiques et de très petit module (quinzaine d'exemplaires type Nauheim ou dérivé) et de déchets de tabletterie issus de la production d'anneaux, suggère qu'ils ont été fabriqués sur place dans un but culturel. D'autres catégories d'objets (pendant de mors, outils en fer, vestiges de tabletterie), enfin, occupent une place plus marginale. Le sol de l'enclos et ses abords ont également livré plus d'une centaine de monnaies gauloises en argent et en bronze, et un nombre équivalent de jetons de différents modules, retaillés dans des tessons céramiques (substituts d'offrandes monétaires ?).

#### Festins et libations

Les dépôts se composent, dans leur grande majorité, d'amphores et de restes animaux

consommés lors de repas collectifs, triés, puis regroupés dans certaines portions du fossé : crânes d'ovicaprinés et métapodes de bœufs au sud, dizaines de mandibules de moutons au nord, associées à des centaines de tessons d'amphores Dressel 1A et 1B. Plusieurs panses complètes étaient soigneusement alignées au fond du fossé. Certaines amphores ont subi un décolletage par lame et/ou un bris volontaire à l'aide de grosses pierres, laissant à penser que leur contenu a été déversé en guise de libation. Les vaiselles utilisées à cette occasion se distinguent également par leur qualité : formes complètes, déposées sur le pendage du fossé (jattes, imitations de campaniennes et formes hautes), anses et garnitures en fer de chaudron, seau et situle, coupe en verre taillé originaire d'Orient, Campanienne B, dont une coupe au fond percé réaménagée en récipient libatoire. L'enclos découvert cette année marque, selon toute vraisemblance, le centre géographique et fonctionnel du sanctuaire laténien. Son plan et ses aménagements présentent de très fortes similitudes avec un petit édifice fouillé en 2000 sur un autre site cultuel de la région, celui de Clermont-Ferrand " Le Brézet " (Poux et Vernet 2001) : une même forme de bâti rectangulaire interrompu sur sa façade longitudinale par un porche sur deux poteaux, " autel creux " et pierre d'autel en basalte, définissent un nouveau type de sanctuaire spécialisé dans la pratique du festin culturel, précédé de sacrifices et de libations. Les festins proprement-dits ne pouvaient se dérouler à l'intérieur de l'enclos, trop exigü pour cet usage. Face à l'entrée ont été repérés deux petits bâtiments rectangulaires longs d'environ 4 m sur 2 m de large pavés de tessons d'amphores posés à plat et bornés par des alignements de blocs et/ou de tessons d'amphores empilés et disposés de chant, formant la base de cloisons en construction légère. Ces deux pièces ont abrité des activités culinaires signalées, dans les deux cas, par un foyer et de nombreux restes alimentaires en position primaire.

La chronologie des mobiliers recouvre une séquence plus large que celle proposée jusqu'à présent - brève période de fréquentation limitée à une génération seulement (premier quart du Ier siècle av. J.-C.) et solution de continuité avec la sanctuaire d'époque romaine. L'analyse stratigraphique des fossés



et la définition de plusieurs ensembles clos de datation légèrement décalée montrent que plusieurs repas se sont succédés à proximité de l'enclos. Le comblement des fossés comporte au moins trois phases de remplissage. Le mobilier recueilli à leur base (jatte d'Aulnat, fibule de Nauheim), allié à d'autres indices périphériques (fibule de schéma LT C2, bracelet en verre côtelé bleu à filaments jaunes), situent leur creusement au plus tard dans le dernier tiers du IIe s. av. J.-C. Après une activité maximale à La Tène D1b et D2a, l'enclos est démantelé et ses fossés remblayés peu avant le milieu du Ier s. av. J.-C. Son plan sera néanmoins repris au mètre près, à l'époque romaine, par un bâtiment maçonné de fonction probablement identique, fréquenté au moins jusqu'à la fin du IIIe s. apr. J.-C.

Comme noté plus haut, le sol en terre battue placé sous la protection symbolique de l'enclos (téménos) a néanmoins été épargné à chaque réaménagement du sanctuaire, permettant la fossilisation des niveaux préhistoriques sous-jacents : à savoir un épandage très dense, formé de milliers de tessons de jarres de stockage datables de la fin de l'Âge du Bronze ou du début de l'Âge du fer (VIIIe s. av. J.-C.). Certaines ont été fracassées sur place, fond vers le haut. Il est difficile, en l'état actuel des données, d'établir si ces vestiges sont ceux d'un habitat, ou d'une tradition rituelle et festive antérieure, alimentée par d'autres boissons locales comme la bière...

#### Bibliographie

Guichard et Collis 1992 : V. Guichard, J. Collis, Puy de Corent. Rapport de la campagne de fouille de 1992. Projets de recherches " Auvergne Archaeological Survey " (Université de Sheffield) et " Le peuplement des Limagnes à l'Âge du fer " (Association pour la Recherche sur l'âge du Fer en Auvergne), S.R.A. Auvergne, Clermont-Ferrand, 1992.

Guichard et Dunkley 1993 : V. Guichard, J. Dunkley, Fouille programmée de l'oppidum de Corent. Rapport d'activité 1993 du projet de recherches " Le peuplement des Limagnes à l'Âge du fer " (Association pour la Recherche sur l'âge du Fer en Auvergne), Veyre-Monton 1993, S.R.A. Auvergne,

Clermont-Ferrand, 1993, p. 43-73.

Poux 2001 : M. Poux, Corent – Festins et pratiques religieuses. Fouille programmée sur le Puy-de-Corent (Veyre-Monton, Puy-de-Dôme). Rapport de la campagne 2001, S.R.A. Auvergne, Clermont-Ferrand, 2001 (76 p., 55 fig.).

Poux et Vernet 2001 : M. Poux, G. Vernet, Sanctuaire protohistorique (Clermont-Ferrand " Le Brézet "). *L'Archéologue / Archéologie nouvelle*, n°54, juin-juillet 2001, 42-45.